



Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2024-2025



Pour inscrire votre enfant à l'école Frédéric Chopin, vous pouvez vous rendre en mairie les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00.

Il vous faudra compléter une fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la commune et présenter :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- un certificat médical attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires.

Attention !!! Vous avez
jusqu'au 31 mai 2024 !!!